



Versailles, le 26 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

«Les semaines du Service civique en Ile-de- France» les Yvelines se mobilisent !

« La Matinale du Service civique »

le 28 juin 2018 à la Préfecture des Yvelines
à 9h00 - Salle Palewski

Cette rencontre se déroulera autour d'un petit-déjeuner réunissant des jeunes volontaires yvelinois.

Lors de cet événement, un court métrage intitulé «*Service civique dans les Yvelines : les jeunes en parlent*» sera projeté en présence

- des 10 jeunes ayant participé au court métrage,
- des représentants de leur structure
- des 25 jeunes inscrits à la formation civique et citoyenne.

Ce film recueille le témoignage d'expériences de jeunes Yvelinois concernant la plus-value d'un tel dispositif.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Le Service Civique, indemnisé **580 euros net par mois**, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**.

Il peut être effectué dans **9 grands domaines**: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport

Si vous souhaitez y assister,
merci de vous accréditer à pref-communication@yvelines.gouv.fr



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22

pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78